

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 2 • Octobre 2005

UN COLLOQUE SUR LE MILIEU DE VIE

La Direction générale associée à l'hébergement, en collaboration avec le comité milieu de vie, prépare un colloque à l'intention du personnel qui travaille dans les centres d'hébergement. Ayant pour thème *Vers une vision commune du milieu de vie au CSSS Jeanne-Mance*, l'événement vise à favoriser les échanges sur des sujets relatifs au milieu de vie et à implanter cette approche dans tous les centres d'hébergement du CSSS, avec l'aide du personnel. Le colloque se tiendra sous la présidence d'honneur de M^{me} Monique Garand, directrice des services à la clientèle aux CHSLD du Plateau Mont-Royal, le 30 novembre, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet. De l'information sera communiquée sur les unités au cours des prochaines semaines.

CONCOURS DE PHOTOS : MONTREZ VOS TALENTS DE PHOTOGRAPHE

Le service des communications invite les employés du CSSS Jeanne-Mance à participer à un concours visant à monter une banque de photos représentant leur CSSS. Les participants peuvent soumettre des photos, en couleurs ou en noir et blanc, dans l'une des trois catégories en lice, soit scènes de rue, prévention et promotion et scènes de la vie professionnelle. Les détails du concours sont affichés dans les sites, et disponibles à www.csssjeannemance.ca. La date limite pour soumettre des photos est le 31 décembre 2005.

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : BOUGEZ !

Tout le Québec est invité à bouger dans le cadre de la première Journée nationale du sport et de l'activité physique, qui se tiendra le 7 octobre. Profitez de cette journée pour relever des défis au sein de votre famille ou de votre milieu de travail. Plusieurs infrastructures sportives ouvriront gratuitement leurs portes et des activités seront réalisées dans les municipalités. Cet événement fait partie du vaste programme de promotion des saines habitudes de vie « Vas-y, fais-le pour toi! », mis sur pied par le gouvernement, il y a près d'un an. Plus de détails à www.vasy.gouv.qc.ca.

Inauguration officielle de la Maison d'Émilie

Cette ressource alternative à l'hébergement constitue une première pour le CSSS



Hélène Duval et Chantale Lapointe, directrice générale associée à l'hébergement et directrice générale, CSSS Jeanne-Mance; sœur Marguerite Cuerrier; Michel Saint-Cyr et Johanne Pratte, coordonnateur et directrice générale, Centre La Traversée; Christianne Lamarre, coordonnatrice, Maison d'Émilie; Normand Lauzon, directeur Réseaux, territoires de l'Est, Agence de Montréal.

LE CSSS JEANNE-MANCE et le Centre La Traversée ont procédé à l'inauguration officielle de la Maison d'Émilie, qui peut accueillir 28 personnes aux prises avec une légère perte d'autonomie liée au vieillissement. Ce projet novateur, qui répond aux priorités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), constitue une première pour le CSSS et le Centre La Traversée. Il a été rendu possible grâce au soutien financier de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal.

« Des ressources telles que la Maison d'Émilie sont non seulement nécessaires, mais essentielles à une population qui vit de plus en plus longtemps et à qui il faut offrir des solutions de rechange à l'hébergement traditionnel », a déclaré la directrice générale du CSSS Jeanne-Mance, Chantale Lapointe. De plus, la Maison d'Émilie répondra à des besoins ciblés sur le territoire, où la proportion des personnes âgées entre 15 et 64 ans est plus élevée que sur l'île de Montréal (79 %, comparativement à 68,7 %).

Johanne Pratte, directrice générale du Centre La Traversée, a souligné que la

mise sur pied de la Maison d'Émilie a nécessité plus de deux années de travail. « Depuis 15 ans, nous avons ouvert plusieurs résidences pour des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, des jeunes enfants présentant des difficultés d'adaptation sociale et des personnes vivant avec une déficience intellectuelle », a expliqué M^{me} Pratte. La Maison d'Émilie est donc une source de fierté pour l'organisme, qui a maintenant une expertise avec une nouvelle clientèle.

La Maison d'Émilie a aussi pu voir le jour grâce à l'appui de la Congrégation des Sœurs de la Providence, qui a manifesté une confiance inébranlable dans le projet et un soutien indéfectible tout au long des étapes de sa réalisation. C'est d'ailleurs en mémoire de sœur Émilie Gamelin que la ressource porte son nom.

Lancement réussi du projet d'organisation clinique

ENVIRON 150 PERSONNES étaient présentes au lancement officiel du projet d'organisation clinique du CSSS Jeanne-Mance, le 16 septembre, à l'auditorium de la Résidence Saint-Charles-Borromée. Cette première rencontre, entre les employés et les partenaires membres des 12 tables de travail, a permis de donner le coup d'envoi de la phase I du projet d'organisation clinique, qui s'échelonne jusqu'en décembre 2005.

Le président du conseil d'administration, Fernand Matteau, et la directrice générale, Chantale Lapointe, ont rappelé l'importance de ce projet pour la population du territoire du CSSS Jeanne-Mance, qui regroupe l'ensemble des clientèles faisant partie des priorités ciblées par le MSSS. Il s'agit des groupes socioéconomiquement défavorisés, de certaines communautés culturelles, des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes présentant des problèmes de santé mentale ou atteintes de maladies chroniques, des jeunes en difficulté et des personnes nécessitant des soins en fin de vie. Le CSSS devra aussi améliorer ses services de première ligne, c'est-à-dire ceux qui constituent la porte d'entrée du système de santé et de services sociaux.

Les résultats attendus

Au cours des prochains mois, les groupes de travail vont d'abord se familiariser avec l'ensemble des services offerts par les divers partenaires qui œuvrent dans leur domaine. Ils examineront le cheminement des clientèles ainsi que les mécanismes de coordination, d'orientation et de transfert des patients vers d'autres types d'établissements, lorsque requis. Enfin, ils établiront la liste des ententes qui permettront au patient d'avoir accès aux meilleurs soins et services possibles, sans rupture. « Il ne s'agit pas de tout réinventer », a expliqué M^{me} Lapointe. « Par exemple, il se pourrait qu'un groupe de travail décide tout simplement d'officialiser une entente que des intervenants ont conclue entre eux de bonne foi. D'autres pourraient améliorer une procédure de transfert des usagers ou décider de mettre à contribution d'autres partenaires. L'idée est de mieux coordonner toutes nos activités pour desservir la population encore plus efficacement. »

Le territoire du CSSS Jeanne-Mance regroupe l'ensemble des clientèles faisant partie des priorités ciblées par le MSSS.

SUITE PAGE 2: **Les employés consultés**

Dans ce numéro

2

Revivre l'histoire de Jeanne Mance
La vaccination du personnel du CSSS

3

Votre conseil d'administration
Nomination du D^r Roger Roberge

4

Lancement de l'Agenda Jeunesse
Vie de quartier

Les employés consultés

SUITE DE LA PAGE 1

Pendant que se dérouleront les rencontres des groupes de travail, la directrice générale fera la tournée des sites du CSSS Jeanne-Mance, entre le 4 octobre et le 15 novembre, pour consulter le personnel sur le projet d'organisation clinique. M^{me} Lapointe présentera le projet aux employés et recueillera leurs commentaires sur divers sujets, dont les valeurs, les principes directeurs, le portrait de la population et les enjeux relatifs aux besoins de la population qui habite sur le territoire du centre de santé.

L'horaire de la tournée de Chantale Lapointe est affiché dans les sites. Vous pouvez aussi en demander une copie à votre chef de service. Il est important que le plus grand nombre possible de personnes assistent à ces rencontres, afin qu'elles comprennent mieux le projet d'organisation clinique et participent à son implantation. Le point de vue du personnel soignant qui côtoie les usagers et les résidents chaque jour est en effet essentiel à l'élaboration d'un projet qui réponde aux besoins de la clientèle.

Le projet d'organisation clinique accessible

La Direction générale rappelle les moyens qui ont été mis en œuvre pour rendre le projet d'organisation clinique accessible et interactif pour l'ensemble des employés, des médecins et des partenaires de l'établissement.

Toute personne peut dès maintenant transmettre des commentaires ou poser des questions sur le projet en composant le (514) 527-9565, poste 2363, ou en écrivant à questions.projet.jeannemance@sss.gouv.qc.ca. Un suivi des messages et des courriels sera effectué dans les jours suivant leur réception.

Il est possible de consulter la documentation relative au projet d'organisation clinique sur le site www.csssjeannemance.ca, section « Publications ». Les internautes pourront aussi suivre l'évolution des travaux en consultant la section « Projet d'organisation clinique ».

REVIVRE L'HISTOIRE DE JEANNE MANCE

Soirée officielle au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal

DES PERSONNALITÉS du milieu politique et du réseau de la santé, ainsi que des membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction du CSSS Jeanne-Mance ont remonté le cours du temps et revécu l'histoire de Jeanne Mance lors d'une soirée qui s'est tenue au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 septembre. Une visite guidée du musée leur a permis de mieux connaître cette pionnière qui a fondé l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1645, et dont le CSSS porte le nom.

« L'apport de Jeanne Mance aux soins de santé à Montréal est énorme », a expliqué Fernand Matteau, président du conseil d'administration. « Cette infirmière laïque, la première à pratiquer en Amérique du Nord, est un symbole de profond engagement auprès de la

collectivité et des personnes les plus vulnérables. Nous espérons poursuivre dans cette voie, avec autant de passion et de collaboration avec le personnel et les partenaires. »

Les personnes présentes ont confirmé que la visite du musée en vaut la peine, ne serait-ce que pour s'imprégner de l'esprit qui animait Jeanne Mance à l'époque. Pour connaître les heures d'ouverture, visitez le www.museedeshospitalieres.qc.ca.

Première rangée : Helen Fotopoulous, mairesse de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal ; Lucie Delwaide, Liliane Dutil, Michel Morin et Chantale Lapointe, du CSSS Jeanne-Mance. Deuxième rangée : Fernand Matteau, président du conseil ; Luce Moreau, pdg de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, Guy Doucet et Renée O'Dwyer, membres du conseil ; et Martin Lemay, maire de l'arrondissement Ville-Marie.



PHOTO : NICOLAS BOUFFARD

SANTÉ PUBLIQUE

La campagne de vaccination contre l'influenza débute en octobre

CHAQUE AUTOMNE, on assiste au retour de la grippe. Les intervenants du CSSS Jeanne-Mance se préparent donc à mener une vaste campagne de vaccination contre l'influenza, dès la mi-octobre. Les personnes qui risquent le plus de souffrir des complications de cette infection respiratoire sont ciblées en priorité : les enfants en santé âgés de 6 à 23 mois, les personnes âgées de 60 ans et plus, les malades chroniques et leurs proches, ainsi que tous ceux qui sont en contact direct avec ces personnes, notamment le personnel soignant.

Il ne faut pas confondre l'influenza avec d'autres infections respiratoires, tel le rhume, dont les inconvénients sont plutôt mineurs. L'influenza peut clouer une personne au lit pendant plusieurs jours et l'empêcher de mener ses activités quotidiennes. Elle a parfois des conséquences graves, par exemple une pneumonie nécessitant l'hospitalisation. Au Québec, on dénombre annuellement entre 1300 et 1600 décès dus à l'influenza et à ses complications, principalement chez les personnes âgées et celles qui ont des problèmes de santé chroniques sous-jacents. En effet, plus de 90 % des décès attribuables aux pneumonies et à l'influenza



La vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger contre la grippe et de prévenir la contagion. La campagne vise d'abord les clientèles à risques et le personnel soignant

surviennent chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Chez les enfants de 6 à 23 mois, on observe une augmentation des consultations médicales et des prescriptions d'antibiotiques reliés à cette maladie.

La vaccination, un devoir éthique pour le personnel soignant

La lutte contre l'influenza est une priorité de santé publique au Québec. La Direction de santé publique

(DSP) de Montréal affirme d'ailleurs que la vaccination constitue encore le meilleur moyen de prévenir la contagion. Le personnel soignant est particulièrement exposé à l'influenza. C'est pourquoi le CSSS Jeanne-Mance invite tous ses employés à se faire vacciner dès le mois d'octobre. Les intervenants doivent non seulement se préoccuper de demeurer en santé, mais éviter de transmettre l'influenza aux personnes qui bénéficient de leurs soins et services ou à leurs proches.

Il y a d'ailleurs place à l'amélioration en ce qui a trait à la couverture vaccinale du personnel des centres d'hébergement du CSSS. Seulement 27 % des employés en CHSLD auraient reçu le vaccin en 2003-2004, comparativement à 74 % dans les CLSC. Il est pourtant reconnu que les CHSLD sont des milieux fermés qui favorisent la transmission de l'influenza. La DSP estime que la couverture vaccinale doit atteindre un taux de 60 % pour réduire le risque d'écllosion de l'infection dans ces milieux.

Au cours du mois d'octobre, tous les employés du CSSS Jeanne-Mance recevront de l'information sur la campagne de vaccination dans leur milieu respectif. Ces renseignements seront aussi disponibles sur le site du CSSS à www.csssjeannemance.ca. Les campagnes de vaccination dans la communauté débiteront en novembre.

Pour prévenir la transmission d'infections respiratoires : se laver les mains !

- ➔ avant et après tout contact avec un patient ;
- ➔ après une exposition accidentelle au sang ou lorsque les mains sont visiblement souillées ;
- ➔ après avoir retiré les gants ;
- ➔ après être allé aux toilettes ;
- ➔ après s'être mouché ou avoir mouché un enfant ;
- ➔ avant de préparer, de manipuler ou de servir des aliments, ou de manger.



Votre conseil d'administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du CSSS Jeanne-Mance a tenu sa première réunion de la rentrée le 14 septembre, au Centre Jean-De La Lande. Le *Jeanne-Mance* a profité de cette occasion pour photographier les membres et vous les présenter. Dans l'ordre habituel: D^r Claude Cyr, représentant du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens; Sylvie Scurti, conseil multidisciplinaire (CM); Lucie Delwaide, clinicienne exerçant dans le secteur des services sociaux de profession autre

que représentant du CM; Guy Doucet, milieu communautaire; France Cadieux, population et organismes socioéconomiques; Michel Morin, membre du personnel autre que conseil des infirmières et infirmiers (CII) et CM; Claude Germain, Fondation CSSS Jeanne-Mance; Lise Bujold, milieu communautaire; Renée O'Dwyer, vice-présidente; Fernand Matteau, président; Chantale Lapointe, directrice générale du CSSS et secrétaire du conseil; André Savoie, milieu universitaire; Gisèle Leroux, CII.

PHOTO: NICOLAS BOUFFARD

Nomination à l'équipe de direction

DEPUIS LA MI-SEPTEMBRE, le D^r Roger Roberge fait partie de l'équipe de direction du CSSS Jeanne-Mance à titre de directeur des affaires médicales, de la planification stratégique et du développement des programmes.

Le D^r Roberge est titulaire d'un doctorat en médecine, d'un doctorat en mesures et évaluation, d'une maîtrise en administration publique et d'une maîtrise en pédagogie universitaire des sciences de la santé. Il a également obtenu un certificat de spécialiste en gériatrie et un certificat en médecine familiale.

Avant de joindre les rangs du CSSS, Roger Roberge occupait les postes de directeur adjoint de la Direction de l'amélioration de l'exercice et de



secrétaire du comité d'inspection professionnelle au Collège des médecins du Québec. Il a aussi été médecin-conseil au Curateur public du Québec. Le D^r Roberge a pratiqué la gériatrie pendant de nombreuses années dans des centres hospitaliers régionaux et universitaires, des CLSC et des CHSLD, et enseigné pendant plus de dix ans dans des universités québécoises. Au fil des ans, il a participé à de nombreuses activités de rayonnement, ce qui lui a valu plusieurs mérites et distinctions. Il

est donc la personne toute désignée pour relever le défi que posent le renouvellement de la pratique médicale et la mise en œuvre du projet d'organisation clinique dans notre organisme. On peut le joindre au (514) 527-9565, poste 1458.

Déménagements au CSSS Jeanne-Mance

LE CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL, actuellement situé au 4689, avenue Papineau, déménage. Le personnel sera en mesure d'accueillir la clientèle dans des nouveaux locaux au 4625, avenue De Lorimier, dès le mardi 11 octobre 2005. Le déménagement s'effectuera au cours du long week-end de l'Action de grâces, les 8, 9 et 10 octobre. À noter que le CLSC du Plateau Mont-Royal et le service Info-Santé conservent le même numéro de téléphone, soit le (514) 521-7663, ainsi que le (514) 521-1320 pour le réseau interne.

Les services de maintien à domicile du CLSC Saint-Louis du Parc sont maintenant installés au 55, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 500. Le personnel conserve aussi le même numéro de téléphone, soit le (514) 286-9657 et le (514) 286-2600 pour le réseau interne.

Enfin, la Direction générale du CSSS Jeanne-Mance est déménagée au 4625, avenue De Lorimier, depuis le 23 septembre 2005. Le nouveau numéro de téléphone est le (514) 525-1900.

Mieux connaître la Fondation

AU COURS DES PROCHAINS MOIS, le personnel sera appelé à participer à des activités organisées par la Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance. Cet organisme, rappelons-le, est issu d'une entente de fusion intervenue, en juillet dernier, entre les fondations du Centre hospitalier Jacques-Viger, du CLSC des Faubourgs, des CHSLD du Plateau Mont-Royal, Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne ainsi que de la Résidence Saint-Charles-Borromée. Sa mission est de recueillir des fonds qui seront réinvestis dans des projets visant la clientèle du CSSS Jeanne-Mance ou les clientèles vulnérables qui habitent sur le territoire.

La Fondation a deux champs d'activités: les campagnes de financement et les relations avec les donateurs ainsi que l'attribution des fonds. Pour atteindre ses objectifs, la Fondation a recours à un éventail de stratégies et de moyens. Elle effectue, entre autres, des campagnes annuelles auprès du personnel du CSSS et auprès de personnes et d'entreprises, elle sollicite des dons et organise des événements spéciaux.

Le volet attribution des fonds consiste à apporter un soutien financier, par voie de subventions, à des activités ou à des projets qui visent à bonifier les services de santé et les services sociaux offerts aux résidents des installations du CSSS Jeanne-Mance ou à la population du territoire. À titre d'exemple, les fonds peuvent servir à acheter des équipements spécialisés, à subventionner des projets de recherche ou à financer des activités pour des clientèles défavorisées.

D'ici la fin de l'année, la Fondation déploiera beaucoup d'énergie pour se faire connaître du personnel et du public. La philanthropie a sa place dans le réseau de la santé, et les fonds recueillis par la Fondation pourraient faire naître de grands projets pour le CSSS Jeanne-Mance.



Fondation
Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance

À propos du logo

Les personnages superposés et en mouvement symbolisent l'usager, de la petite enfance à l'âge adulte. Ils sont présentés en entier pour une approche globale qui vise le bien-être physique et psychologique. Le mouvement représente le dynamisme de l'organisation et de ses publics cibles, et illustre la prévention. Les quatre carrés réfèrent aux enjeux démographiques, socioéconomiques et à ceux qui touchent la santé et la vie de quartier du CSSS Jeanne-Mance. Le logo original a deux couleurs, sur fond ivoire. Le rouge exprime l'énergie, la force et la vitalité. Le vert évoque l'ouverture, la flexibilité et l'espoir.

À L'AGENDA

Le mercredi 5 octobre 2005

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE – COMITÉ EXÉCUTIF
Chevalier De Lorimier • 9 h

Le jeudi 6 octobre 2005

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
Assemblée générale – Élection des membres
du comité exécutif permanent
Site Visitation, salle 104 • 15 h

Le mercredi 12 octobre 2005

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
AUXILIAIRES
Assemblée générale – Élection des membres
du comité exécutif permanent et adoption
du règlement sur la régie interne
CH Jacques-Viger, salle D-206 • 14 h 30

Le mercredi 12 octobre 2005

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
Site Sanguinet, salle 451 • 17 h à 19 h

Le mercredi 19 octobre 2005

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
Assemblée générale – Élection des membres
du comité exécutif permanent
Résidence Saint-Charles-Borromée,
auditorium • 13 h 30

Le mercredi 26 octobre 2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION
CH Jacques-Viger, grande chapelle • 18 h

Le mercredi 26 octobre 2005

CONFÉRENCE
L'infirmière: une ressource à conserver!
*Projet de recherche sur la rétention
et la santé des infirmières*
Marjorie Simard, André Savoie
et Christian Vanderberghe
Université de Montréal et HEC Montréal
Site Sanguinet, salle 451-461 • 12 h à 13 h
Gratuit. Apportez votre lunch.

La deuxième édition de l'Agenda Jeunesse maintenant disponible

PLUS DE 100 PERSONNES ONT ASSISTÉ au lancement de la deuxième édition de l'Agenda Jeunesse, au Café Coop Touski, le 15 septembre. Un public enthousiaste s'est pressé dans le jardin du café pour souligner le retour de cet outil fort prisé par les intervenants du milieu communautaire qui travaillent auprès des jeunes.

L'agenda 2005-2006 est le résultat d'un travail de collaboration entre les membres de la Table de concertation jeunesse Centre-Sud, le CSSS Jeanne-Mance et l'arrondissement Ville-Marie. Il s'agit d'une édition spéciale portant

sur la toxicomanie, qui met notamment en valeur l'approche de réduction des méfaits. On y trouve de l'information sur les ressources en toxicomanie, les approches de traitement à travers le monde et les enjeux récents dans ce domaine. La première édition ayant connu un grand succès, le Forum Jeunesse de l'Ouest de Montréal a demandé que la nouvelle contienne la liste des ressources de son territoire, ce qui a fait passer le tirage de 250 à 325 exemplaires.

D'autres partenaires ont participé au financement de la production de l'agenda, dont la Fondation Dollard-Cormier.

Le Cirque du Soleil a aussi apporté son soutien en offrant des produits dérivés, qui ont été tirés le soir du lancement. Un bel exemple de collaboration qui mérite

d'être poursuivie dans les années à venir. L'agenda peut être consulté au centre de documentation du CSSS Jeanne-Mance, 1250, rue Sanguinet.



Lise Gagné, secrétaire de l'équipe jeunesse; Pierre Langlois, organisateur communautaire, équipe jeunesse; Charlotte Huard, chef de programme, jeunesse et IVG; et Laurence Barraud, l'instigatrice du projet.

Vie de quartier

CETTE CHRONIQUE A POUR BUT DE VOUS PRÉSENTER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUI ONT PIGNON SUR RUE DANS LE TERRITOIRE DU CSSS JEANNE-MANCE. DÉCOUVREZ CES PARTENAIRES INESTIMABLES QUI OFFRENT DES SERVICES VARIÉS À DIVERS GROUPES DE LA POPULATION.

LE CENTRE D'ACTION SOCIO-COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL (CASC M), autrefois dédié à la communauté portugaise, a élargi sa mission en 1994 pour s'adapter à une clientèle multiethnique croissante. Il répond aux besoins d'intégration des personnes démunies nouvellement arrivées au pays ou établies depuis plusieurs années. Le CASC M offre des services d'accueil, d'information et d'orientation, des cours d'alphabétisation en portugais, des activités de groupe pour personnes âgées, des ateliers de formation, de l'aide scolaire ainsi que des programmes d'employabilité et d'intégration aux nouveaux arrivants. Le personnel maîtrise l'anglais, le français, le portugais, le roumain et l'espagnol.



Le CASC M, 32, boulevard Saint-Joseph Ouest, (514) 842-8045.

LA MISSION OLD BREWERY vient en aide aux plus démunis de notre société depuis 115 ans, grâce aux dons faits par la population. Elle héberge des hommes itinérants et des résidents dans de vastes dortoirs, ce qui représente annuellement 123 000 nuitées et 370 000 repas. La mission fournit aussi des vêtements et d'autres services, tels que de l'assistance dans la recherche d'emploi et le dépannage alimentaire. Le pendant féminin de cet organisme, le **PAVILLON PATRICIA MACKENZIE**, offre des services semblables aux femmes itinérantes de 18 ans et plus, et vient en aide à 38 résidentes et 40 itinérantes, tout au long de l'année.



Mission Old Brewery (hommes), 915, rue Clark, (514) 866-6591. Pavillon Mackenzie (femmes), 1301, boulevard de Maisonneuve Est, (514) 526-6446.

PLUMEAU, CHIFFON ET COMPAGNIE existe depuis 1997. Cette entreprise d'économie sociale offre des services d'aide domestique à la population en général, aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes ayant une limitation fonctionnelle, qui résident dans les quartiers Plateau Mont-Royal, Saint-Louis, Mile-End, Centre-Sud et Ville-Marie. Les services comprennent l'entretien ménager régulier, la lessive et le repassage, le grand ménage, les courses et les menus travaux et l'entretien commercial. Plumeau, chiffon et compagnie a aussi pour mission de créer des emplois stables dans le secteur des métiers non spécialisés.



Plumeau, chiffon et compagnie, 4450, rue Saint-Hubert, bureau 311, (514) 523-6626, www.plumeau.qc.ca.

Images de la rentrée

AU MOINS 400 PERSONNES des quinze installations du CSSS Jeanne-Mance ont répondu à l'invitation de la Direction générale et sont venues à l'épluchette, le 7 septembre. La plupart des participants ont d'ailleurs découvert la magnifique cour arrière du CHSLD Armand-Lavergne, l'endroit parfait pour ce genre d'activité. La Direction générale est fière du succès qu'a connu le premier événement de la rentrée, qui a permis à plusieurs employés des divers sites de se rencontrer.



Organisée par le collectif d'animation L'Autre Montréal, la visite guidée a permis à environ 200 personnes de mieux connaître, parfois même de découvrir, le territoire du CSSS Jeanne-Mance. L'itinéraire avait été tracé de manière à donner un aperçu des installations du CSSS Jeanne-Mance et à présenter des organismes communautaires œuvrant dans les quartiers Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc et des Faubourgs.



Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION** : Sylvie Vallières • **RÉDACTION** : Micheline Bail, Sylvie Vallières
RÉVISION : Françoise Turcotte • **CONCEPTION DE LA GRILLE GRAPHIQUE** : Enigma communications inc. • **CONCEPTION GRAPHIQUE** : Jean Frenette Design • **IMPRESSION** : Impression Paragraph Inc.
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca
À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.